

Technicien en entretien de cours d'eau

RNCP2099 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	213r
Code(s) ROME	A1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	12/05/2013

Certificateur(s)

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Drôme

<http://www.drome.cci.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien en entretien de cours d'eau est chargé de toutes les étapes techniques de la mise en œuvre des travaux de restauration, d'entretien et d'aménagement de cours d'eau, en particulier au moyen du génie végétal. Il se situe hiérarchiquement entre le « coordinateur de bassin versant » et les agents techniques.

Pour les missions et les tâches qui lui sont confiées son degré d'autonomie et de responsabilité est totale.

Sa carrière évolue en fonction de l'expérience professionnelle acquise. Le passage au niveau « coordinateur de bassin versant » suppose une promotion qui nécessite l'acquisition de compétences obtenues par l'expérience professionnelle validée et/ou de la formation professionnelle continue permanente.

Le métier requiert de l'autonomie dans le travail quotidien, des capacités d'observation et de diagnostic, des connaissances des milieux aquatiques, des compétences techniques, des qualités humaines d'animation tant pour l'encadrement que pour la négociation (conflits d'usages et d'intérêts...).

Les activités de terrain nécessitent une certaine condition physique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste la maîtrise des techniques permettant : - la définition puis la réalisation des travaux d'entretien régulier des cours d'eau, ainsi que ceux de restauration et d'aménagement (notamment à base de techniques végétales) et l'évaluation des résultats

- le contrôle et l'organisation des chantiers
- l'encadrement et l'animation technique d'équipes de terrain
- l'élaboration des pièces techniques pour la mise en œuvre des chantiers
- l'aptitude à informer et à coordonner les différents acteurs : riverains, usagers, collectivités locales et territoriales, services de l'Etat, partenaires institutionnels.

Par ailleurs, la certification atteste :

1° Une connaissance approfondie du cadre de la gestion durable des cours d'eau :

- Législation applicable à la gestion et l'entretien des cours d'eau
- Procédures administratives applicables à la gestion des cours d'eau
- Organisation administrative liée à la gestion des cours d'eau
- Tissu socioprofessionnel lié à la gestion des cours d'eau

2° L'aptitude à la communication :

- Communication orale et écrite
- Information et communication (traitement de texte, tableurs, Internet)

- Formation ouverte et à distance
- Gestion de groupe, gestion de conflits

3° Les connaissances et compétences nécessaires à la définition des travaux d'entretien, de restauration et aménagement de cours d'eau :

- Ecologie des hydrosystèmes
- Faune et flore typiques des cours d'eau
- Sylviculture appliquée aux ripisylves
- Hydraulique à surface libre
- Hydrologie
- Hydromorphologie
- Qualité de l'eau (physico-chimie, biologie)

4° Les connaissances et compétences nécessaires à la mise en oeuvre des chantiers d'entretien, de restauration et aménagement de cours d'eau :

- Techniques de restauration, d'entretien et d'aménagement de cours d'eau
- Cartographie (support papier et informatique)
- Orientation (boussole, GPS)
- Lecture de plans - topographie
- Estimation de travaux
- Organisation et gestion de chantier
- Mesures de sécurité applicables aux interventions en cours d'eau
- Techniques d'entretien du matériel
- Législation de l'incinération de végétaux
- Règles de sécurité applicables aux travaux réalisés
- Législation du travail

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien en entretien de cours d'eau est employé par des collectivités locales gestionnaires de cours d'eau (technicien rivière), des sociétés d'aménagement, des structures effectuant des interventions de restauration, entretien et aménagement de cours d'eau (technicien-conducteur de travaux ou technicien-chef de chantier). Plus rarement il exercera dans une collectivité territoriale (Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières) ou dans un bureau d'études.

Tous ces emplois participent à la gestion globale des cours d'eau au sens de la Directive Cadre sur l'Eau et sa déclinaison en droit français à travers la Loi sur l'eau de 2006, dans la logique d'une démarche de développement durable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles :

- technicien rivière
- garde rivière
- conducteur de travaux rivière
- chef de chantier rivière
- chef d'équipe rivière

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Élevée (4/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 167
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président : Directeur de l'organisme

Membres : 60 % professionnels et 40% formateurs

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président : Directeur de l'organisme

Membres :

* 40% formateurs

* 60 % professionnels (33 % employeurs / 66 % salariés)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	12/05/2013
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP17198

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

accueil@drome.cci.fr

cfpf@drome.cci.fr

www.cfpf.org
<http://www.cfpf.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2099/>